



## Ordonnance de télécom CRTC 2024-82

Version PDF

Ottawa, le 23 avril 2024

### Norouestel Inc. – Approbation provisoire d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d’entrée en vigueur</b>
Norouestel Inc.	AMT 1211 Tarif des services spéciaux – Modifications au service de réseau privé virtuel par protocole Internet (RPV-IP) à distance	27 mars 2024	23 avril 2024

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.
3. Le Conseil fait remarquer que les pages de tarif doivent inclure les modalités essentielles des services tarifés.

Secrétaire général